

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE du 03 février 2016

Présidence : Mme le Maire

Présents : Bisignano Nathalie, Schneider Richard, Duret Franck, Fontan Corine, Sandron Philippe, Eckert Pierre, Denis Bernadette, Jany Damien, Villuendas Myriam, Vandamme Jean-Pierre

Excusé : Bertrand Gérald

Secrétaire de séance : Eckert Pierre

Approbation du compte rendu précédent : Monsieur Pierre ECKERT, conseiller municipal revient sur la délibération du mois précédent concernant la demande de garantie d'emprunt par LOGIDIA et souhaite réexprimer son doute.

L'ensemble du conseil municipal ne formule aucune autre remarque.

Le conseil municipal :

- **APPROUVE** à l'unanimité, l'agenda d'accessibilité des 4 ERP ci-dessous, et autorise Madame le Maire à signer et à déposer en préfecture tout document effectif à cette décision.

	petite signalétique	menuiserie maçonnerie	adapt.mobilier grille tapis	plomberie aménag.sanitaire	grosse signalétique	peinture ferronerie bande podo tactile
MAIRIE	2016		2016		2018	
SALLE.POLY	2016	2018	2016/2017	2016	2018	
CAFE RESTAU	2016	2018	2018	2018		
EGLISE CIMETIERE	2016				2017	2017
PARKING					2017	2017

- **AUTORISE** à l'unanimité, Madame le Maire à signer le marché et tous les actes contractuels y afférents avec l'entreprise **SAS HYDRETUDES** 74370 Argonay pour la réalisation d'une cartographie du réseau d'eau pluviale pour un montant de **4 537.50 € H.T.** Madame le Maire rappelle la convention de mandat entre la commune et le Syndicat des rivières des territoires de Chalaronne.
- **DECIDE à 6 voix pour et 4 voix contre**, d'augmenter à **150 €** (contravention de 2^{ème} classe) l'amende pour dépôts sauvages, afin de lutter contre les incivilités en cas d'abandon de détritrus sur le territoire communal.

Questions diverses

Le conseil municipal est informé des points suivants :

- Point sur les dégâts de la salle polyvalente ; une déclaration de sinistre devra être adressée à GROUPAMA.
- Rendez-vous avec le Président du Syndicat des Eaux de Montmerle pour obtenir des renseignements sur la présence d'un réseau d'eau privé non déclaré, suite à la demande d'instruction d'un permis de construire pour stabulation.
- Rendez-vous avec de futurs acquéreurs pour une habitation située au Rosier.
- Une demande de certificat d'urbanisme d'information a été reçue pour les parcelles cadastrées B 710- B 711 et B 180 situées au Bourg.
- Information sur l'avancement du recensement.
- Distribution d'archives scolaires (cahiers et livres) par deux administrés.
- Opération vente de chocolats organisée par le CCAS. Les flyers seront distribués le 4 février 2016.
- Entend le compte rendu du conseil communautaire, du Syndicat des Eaux de Montmerle, et du Conseil d'Ecole publique de Montmerle.

Le Maire,

